



## Communiqué de presse

# Racine accompagne Setic Pourtier dans le cadre de l'investissement d'Arcole

**Paris, le 31 octobre 2024 – Racine a accompagné Setic, acteur majeur de l'équipement industriel, à l'occasion de l'investissement mené par Arcole, destiné à accélérer le développement de sa nouvelle entité, Setic Pourtier.**

Fondée en 1948, Setic est une entreprise pionnière dans la production de machines pour câbles LAN et automobiles, possédant la technologie Triple Twist. De son côté, Pourtier, offre, depuis 1860, des machines pour câbles de haute tension, incluant les câbles sous-marins, avec plus de 1500 lignes de production mondiales. Depuis leur création, ces deux entités ont développé une forte culture de l'innovation, et ont accompagné les différentes mutations industrielles françaises.

Les deux entreprises entendent désormais consolider leur ancrage dans le tissu industriel mondial, sous le nom « Setic Pourtier ». Cette combinaison implantée dans plus de 20 pays a vocation à devenir un leader dans l'équipement industriels pour la fabrication de câbles. L'investissement de la société Arcole dans ce nouvel ensemble permettra d'accélérer le développement de cette nouvelle entité tout en contribuant significativement à son désendettement.

Fondée en 2022, Arcole est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). Arcole gère des fonds qui soutiennent les PME et les ETI présentant un potentiel de croissance significatif et générant des revenus annuels compris entre 20 et 250 millions d'euros. Les investissements d'Arcole se concentrent sur le soutien à des projets de développement dans divers contextes, notamment les transitions complexes, les opérations de build-up, les entreprises sous-performantes ou en difficulté. Leur savoir-faire a d'ores et déjà permis de mener à bien le redéploiement et le développement de 12 PME et ETI françaises. Cet investissement dans Setic Pourtier permet à Arcole de soutenir une entreprise industrielle française exerçant l'essentiel de son activité à l'export, au bénéfice d'un héritage centenaire d'excellence technique et d'innovation.

Racine a accompagné Setic Pourtier et son actionnaire, avec une équipe composée d'Antoine Diesbecq, Bruno Laffont et Julie Molinié, au côté de MPRD & Partners (Marco Pezzetta). Arcole était conseillée par Nicolas Depoix-Robain, Lorraine Montheillet et Amandine Grima, ainsi que Eight Advisory (Shafik Hosni, Arthur Romelli).

### **A propos de Racine :**

*RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.*

**Contact presse**

Gabrielle Pelet

[gabrielle.pelet@vae-solis.com](mailto:gabrielle.pelet@vae-solis.com)

+33 6 29 94 59 87